

CONTACTS

Téléphone : 03.83.67.43.43

Mail : secretariat@cdos54.fr

Permanences téléphoniques du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Adresse :

CDOS 54

3 Avenue du Rhin / 54320 MAXEVILLE



Site internet : www.cdos54.fr



CDOS 54



cdos54



CDOS 54



CDOS 54



PÔLE

SERVICES AUX ASSOCIATIONS ET FORMATIONS



UN PÔLE AU SERVICE DE VOS ASSOCIATIONS

1 Pôle - 3 Champs d'action :

1

Accès à l'activité des jeunes

2

Aide à la gestion associative

3

Professionnalisation des associations sportives

3

PROFESSIONNALISATION DES ASSOCIATIONS

Proposer une formation spécifique au management associatif sportif

Formation DU GEDESAS



Diplôme Universitaire de Gestion et Développement des Structures Associatives Sportives.

- Une formation diplômante co-construite et coordonnée avec la Faculté des Sciences du Sport de Nancy (STAPS)

- Un parcours 100% à distance et organisé en 5 blocs de compétences :

120 HEURES DE FORMATION EN LIGNE

01

Organisation et gouvernance associatives

02

Gestion des finances associatives

03

Management des ressources humaines associatives

04

Conception et Développement d'un projet associatif sportif

05

Développement et promotion d'activités

150 HEURES DE STAGE

Cette formation répond aux besoins :

- Du développement des moyens associatifs
- D'accessibilité



formation@cdos54.fr

2

AIDE À LA GESTION ASSOCIATIVE

Proposer des « Services aux Associations Sportives » pour faciliter l'action des dirigeants



Aide à la fonction de TRÉSORIER

Ce logiciel en ligne permet de faciliter la gestion comptable des associations sportives.

Il offre de nombreuses fonctionnalités :

- un accès sécurisé
- une comptabilité analytique
- des prévisionnels
- des états conformes aux demandes de subventions
- une valorisation chiffrée du travail des bénévoles
- une inter-connexion avec «HelloAsso»



Voir la vidéo explicative

Le CDOS propose :

- Des formations d'utilisation du logiciel en visio ou en présentiel
- Un soutien administratif à la trésorerie des associations

Deux avantages :

- Justifier les comptes
- Faire gagner du temps aux bénévoles



Aide à la fonction de SÉCRÉTAIRE GÉNÉRAL

Les associations sportives peuvent bénéficier d'une formation afin d'améliorer leur communication.



La présentation de ce logiciel gratuit en ligne permet :

- le ciblage de vos destinataires
- des envois de masse
- le respect du RGPD
- un accès partagé pour les membres du bureau



La sauvegarde numérique et le partage des documents sont les éléments clés d'une transparence et d'un bon fonctionnement administratif d'une association.

Les associations peuvent profiter de ce service sur simple demande et ainsi sécuriser leurs données.



sas@cdos54.fr

Tarif sur devis



Accompagner les associations pour faciliter leur accès à de nouveaux moyens

Le dispositif d'intermédiation de Service Civique :



Un accompagnement permanent par le CDOS 54 :



Un véritable levier pour :

- Les associations via le développement de nouveaux projets : actions complémentaires aux activités traditionnelles.
- Les jeunes via un engagement dans le sport sur 5 thématiques : la pratique pour tous, la citoyenneté, la santé, le développement durable, le milieu rural.



Voir nos offres

service-civique@cdos54.fr

1 ACCÈS À L'ACTIVITÉ DES JEUNES

Assurer la gestion administrative de dispositifs d'aides

Pass Jeunes 54 :

Dispositif d'aide à la pratique sportive culturelle et de loisirs auprès des 6/16 ans, d'un montant entre 50 € et 100 €/enfant bénéficiaire, financé par la Caisse d'Allocations Familiales, le Département et l'Etat.



Objectif : faciliter l'accès aux structures pour les enfants les plus modestes.

09.70.19.96.54
passjeunes54@cdos54.fr

Le CDOS est une tête de réseau administrative sur cette action.

Nous gérons :



Pass Ukrainien :

Dispositif d'aide à l'accueil d'enfants Ukrainiens dans les associations sportives.

Accueil Collectif de Mineurs (ACM) :

Le CDOS 54 est partenaire de la CAF de Meurthe & Moselle sur la gestion administrative de l'Accueil Collectif des Mineurs.

Nous assurons le relationnel avec les structures d'accueil et le contrôle des fichiers de saisie d'accueil de mineurs avant transmission à la CAF pour paiement.

07.49.37.39.64

acm@cdos54.fr